

NRJ

Changement à la direction générale	2
Faux départ — Loi type problématique sur le VIH en Afrique occidentale	3
De nouveaux visages au Réseau juridique	4

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Numéro 28 | octobre 2007



Le Rwanda, premier pays à utiliser le Régime canadien d'accès aux médicaments pour acheter un médicament anti-VIH/sida abordable

En juillet, le Réseau juridique a accueilli, avec prudence, la nouvelle d'une possible percée dans le recours longuement attendu au Régime canadien d'accès aux médicaments (RCAM). Le Rwanda a avisé l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qu'il envisageait d'importer du Canada plus de 15 millions de comprimés d'un médicament générique appelé « ApoTriavir », au cours des deux prochaines années. Fabriqué par Apotex Inc., de l'Ontario, ApoTriavir combine trois médicaments brevetés : la zidovudine, la lamivudine et la névirapine. Ce médicament de combinaison à dose fixe aide à traiter le VIH/sida.

L'avis déposé par le Rwanda était la première étape vers l'obtention par Apotex d'une licence du RCAM pour produire et exporter le médicament. Adopté en 2004, le RCAM vise à autoriser des fabricants canadiens génériques à produire des versions moins coûteuses de médicaments de marque et à les exporter vers des pays en développement. Or, jusqu'ici, aucun comprimé n'a encore été exporté du Canada. Dans plusieurs lettres et mémoires, le Réseau juridique a exhorté les ministres du Cabinet et les députés à répondre promptement et efficacement au problème, leur proposant même des mesures spécifiques à adopter.

En août, des médias ont rapporté que GlaxoSmithKline, Shire et Boehringer Ingelheim — les sociétés titulaires des brevets canadiens pour les trois médicaments de marque qui composent ApoTriavir — avaient accordé des licences volontaires à Apotex. C'était faux. Au début de septembre, Apotex a déposé auprès du Commissaire aux brevets une demande de licence obligatoire, qui lui a été accordée le 19 septembre.

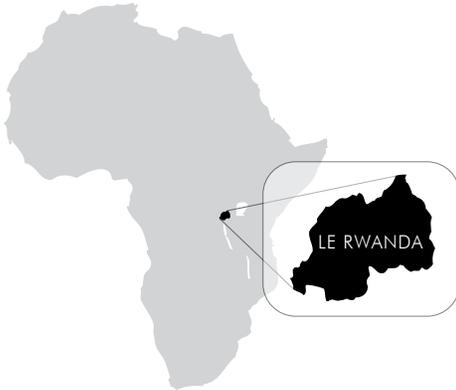
« Il s'agit d'un pas important vers l'envoi d'au moins un médicament abordable du Canada vers un pays en développement qui en a besoin », a affirmé le lendemain Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique, par voie de communiqué. « Mais c'est aussi un rappel à la réalité, pour les députés, qui devraient voir à ce que le Régime fonctionne plus promptement et plus efficacement. Dans sa forme actuelle, il est rempli d'éléments bureaucratiques qui ralentissent ce qui devrait être une réponse rapide aux demandes de pays en développement. »

Si Apotex présente une soumission concurrentielle et conclut un contrat avec le Rwanda, de premiers comprimés pourront enfin être exportés grâce au RCAM.

« Il a fallu plus de trois ans pour arriver si proche de répondre à une seule commande pour un seul médicament. Même si cette commande est acceptée, >>>

APERÇU

- 5 Périscope médias
- 6 De nouveaux membres au conseil d'administration
- 6 Ottawa abolit son programme de trousses pour l'usage plus sûr du crack
- 6 Réforme du droit en Asie centrale
- 7 Commentaire dans le JAMC : « Mépris mortel »
- 7 Ottawa, site de l'a.g.a. de 2008
- 8 Nouveau ce trimestre



le Régime comporte clairement plusieurs lacunes. Nous avons dit aux députés comment y remédier; ils doivent maintenant passer aux actes », a conclu M. Elliott.

Vous cherchez des publications sur le RCAM? Visitez www.aidslaw.ca, sélectionnez Publications > Recherche dans les publications, puis tapez « accès aux médicaments » dans le champ de recherche par mot clé. **NRJ**

Changement à la direction générale

Le 1^{er} août, Thomas Kerr, président du conseil d'administration, a annoncé la nomination de Richard Elliott au poste de directeur général du Réseau juridique. Succédant à Joanne Csete, Richard est entré en fonction le 30 août.

« Personne n'est plus qualifié ni expérimenté que lui pour prendre la barre du Réseau juridique », a affirmé M. Kerr, le 1^{er} août, par voie de communiqué. « C'est une excellente nouvelle pour les militants et les organismes de lutte au VIH/sida du Canada et du monde entier. »

« J'ai connu au Réseau juridique des collègues extraordinairement professionnels et accomplis, avec lesquels chaque journée fut un véritable privilège », a déclaré Mme Csete dans une lettre aux membres, la même journée.

Avant d'en être directrice générale pendant trois ans, Mme Csete a siégé trois ans au conseil d'administration du Réseau juridique. Elle a expliqué que sa décision de retourner dans son pays natal, les États-Unis, lui permettra de se rapprocher sa famille et de travailler dans un contexte d'octroi plutôt que de recherche de fonds, pour le VIH/sida. Elle est à présent directrice des programmes à la Firelight Foundation, un organisme établi à Santa Cruz, en Californie, qui soutient de petits organismes africains de lutte au sida.

M. Elliott s'est joint à l'équipe du



Le directeur général Richard Elliott

Réseau juridique en 1999, à titre de directeur des politiques et de la recherche, après avoir siégé un an et demi à son conseil d'administration. Il était devenu directeur adjoint en 2005.

« En plus de 14 ans, j'ai eu le privilège de travailler avec deux des plus brillants, passionnés et dévoués individus que l'on puisse souhaiter à un poste de direction générale », a écrit Richard dans une lettre aux membres, le 12 septembre. « Ralf Jürgens et Joanne Csete ont créé et renforcé un organisme dont les analyses expertes et le plaidoyer fondé sur des principes judicieux ont grandement contribué à la réponse au VIH/sida au Canada et dans le monde. Nous bâtirons sur cet héritage qu'ils ont formé et j'espère que je peux compter sur votre appui continu au Réseau juridique. » **NRJ**

NRJ

NOUVELLES du RÉSEAU JURIDIQUE

Rédaction : Leon Mar

Collaborateurs : Richard Elliott, Leon Mar, Vajdon Sohaili

Traduction : Jean Dussault

Conception graphique : Leon Mar et Vajdon Sohaili

Mise en page : Vajdon Sohaili

Nouvelles du Réseau juridique

a/s Réseau juridique canadien VIH/sida
1240, rue Bay, bureau 600
Toronto (Ontario) M5R 2A7

Téléphone : +1 416 595-1666

Télécopie : +1 416 595-0094

Courriel : LNN-NRJ@aidslaw.ca

Internet : www.aidslaw.ca/NRJ

Le Réseau juridique canadien VIH/sida oeuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

ISSN 1488-0997

© 2007 Réseau juridique canadien VIH/sida.

Financé par l'Agence de santé publique du Canada. Les conclusions, interprétations et opinions exprimées dans cette publication relèvent uniquement de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement les politiques ou positions officielles de l'Agence de santé publique du Canada.



Canadian
HIV/AIDS
Legal
Network | Réseau
juridique
canadien
VIH/sida

Dossier | Faux départ — Loi type problématique sur le VIH en Afrique occidentale

En 2004, l'organisme AWARE-HIV/AIDS, établi à Accra, au Ghana, et financé par la U.S. Agency for International Development (USAID), a élaboré une loi type sur le VIH/sida. Depuis, il est parvenu à influencer les lois de quelques pays d'Afrique occidentale. Sept pays ont jusqu'ici adopté des lois nationales fondées sur cette loi type, dans la région. Mais il y a un problème : la loi type n'est pas tout à fait un modèle à imiter.

Le fait que des pays de l'Afrique occidentale s'inspirent d'une loi type qui comporte des lacunes inquiète de plus en plus des organismes

qui a participé à une rencontre de l'ONUSIDA à Dakar pour discuter de la situation. « Elle accorde par exemple aux parents un droit de veto sur les programmes d'enseignement. Il est donc probable que les enfants ne recevront pas d'éducation ou d'information sur le VIH parce que le sujet demeure tabou. »

La loi type renferme aussi une disposition très large sur la criminalisation de l'exposition au VIH, en vertu de laquelle la transmission volontaire du VIH est une infraction punissable.

Selon M. Pearshouse, une autre omission flagrante dans la loi type est la question des droits des femmes.

Plus tôt cette année, le Bureau régional de l'ONUSIDA pour l'Afrique occidentale a invité le Réseau juridique à préparer une analyse fondée sur les droits humains, au sujet de la loi type d'AWARE et des sept lois nationales qui en ont résulté. M. Pearshouse a examiné des orientations existantes en matière de lois sur le VIH et les droits humains, puis il a déterminé comment la loi type et des lois nationales fondées sur cette loi type respectent ou non ces

« Si une mère séropositive au VIH ... n'a pas reçu les traitements nécessaires à prévenir la transmission périnatale du VIH et transmet l'infection à son fœtus, ... est-ce un cas de transmission volontaire? La loi n'offre aucune réponse. »

internationaux œuvrant dans la région, comme le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) et l'Open Society Institute for West Africa (OSIWA).

La loi type d'AWARE a servi de fondement à l'élaboration de lois nationales sur le VIH dans sept pays (Bénin, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sierra Leone et Togo). Six autres ressorts (Cameroun, Tchad, Île Maurice, Côte-d'Ivoire, Sénégal et Cap-Vert) utilisent aussi la loi type à cette fin, bien que leurs projets de loi n'aient pas encore été adoptés.

« La loi type renferme plusieurs dispositions problématiques », affirme Richard Pearshouse, directeur de la recherche et des politiques,

« [Mais] il n'y a pas de définition de ce qu'est la transmission volontaire », explique Pearshouse. « La loi type ne comporte aucune protection ou limite à ce genre de disposition, contrairement à ce qui est attendu d'une telle loi. Par exemple, il n'y a aucune disposition à l'effet que la personne soit au courant de sa séropositivité, ni qu'elle soit consciente de l'acte de transmission, pour que l'on puisse établir sa culpabilité criminelle. »

« Si une mère séropositive au VIH, pour une quelconque raison, n'a pas reçu les traitements nécessaires à prévenir la transmission périnatale du VIH et transmet l'infection à son fœtus in utero, ou par l'allaitement, est-ce un cas de transmission volontaire? La loi n'offre aucune réponse. »

lignes directrices, avant de se rendre à Dakar pour présenter ses conclusions.

Environ 50 personnes ont participé à la rencontre, notamment des parlementaires de divers pays de la région, des représentants de la société civile de partout en Afrique et des dirigeants d'organismes internationaux comme l'ONUSIDA et l'OSIWA.

« J'ai parlé des droits des femmes et des lois qui ont été adoptées, afin de faire comprendre et de renforcer les réponses législatives dans cette région », explique M. Pearshouse. « Nous disséminerons un document de recherche analysant les questions de droits humains dans ces lois sur le VIH. Il y aura une discussion sur les forces et les faiblesses de la loi type; et la suite reste à voir. » **NRJ**

Profils | De nouveaux visages au Réseau juridique

Trois nouvelles employées se sont ajoutées à l'équipe du Réseau juridique, ce dernier trimestre. Jessica Campbell-Thompson, adjointe administrative, s'est jointe à l'Unité du soutien aux programmes en juin; et les avocates Sandra Chu et Alison Symington, analystes principales des politiques, se sont jointes à l'Unité de la recherche et des politiques en septembre.

« Nous avons tous hâte de mettre à profit l'énergie et l'enthousiasme générés par le changement, et je pense que nous sommes bien partis », a déclaré Richard Pearshouse, qui est pour sa part devenu directeur de la recherche et des politiques. « Je suis convaincu que tous les membres se joindront à nous pour accueillir nos nouvelles collègues. »



Jessica Campbell-Thompson
Adjointe administrative

Depuis juin qu'elle s'est jointe à l'équipe du Réseau juridique, Jessica est devenue indispensable pour les tâches administratives quotidiennes et pour des projets spéciaux, comme aider à la création d'une base de données sur la criminalisation (fort utile à l'Unité de la recherche et des politiques) et à l'organisation d'une consultation d'experts sur les droits des femmes à Johannesburg.

« Avant de commencer, je pensais que je ne ferais que répondre au téléphone et m'occuper de tâches administratives générales — ce fut une agréable surprise d'avoir la chance de m'impliquer dans des projets internationaux beaucoup plus vastes », dit-elle.

Durant son enfance à Iroquois Falls, en Ontario, Jessica avait déjà le sentiment qu'elle ferait carrière en service et soutien : « Ma mère était infirmière et

elle m'a inculqué le respect à l'égard du soutien fourni aux gens dans le besoin. »

Au secondaire, Jessica a été bénévole pour la Croix-Rouge canadienne. Par la suite, elle s'est inscrite au Programme de travail social du Sheridan Institute of Technology and Advanced Learning à Oakville, Ontario, tout en continuant son bénévolat à la Grace House, une résidence pour adultes offrant du soutien aux personnes ayant un handicap mental.

« Ce fut une expérience enrichissante à plusieurs égards », se rappelle Jessica. « En particulier, j'ai réalisé à quel point les services de première ligne peuvent être exigeants — et que je devrais peut-être me concentrer sur d'autres aspects du travail. »

Jessica a poursuivi ses études post-secondaires à l'Université McMaster, à Hamilton, en Ontario, où elle a obtenu un baccalauréat ès arts spécialisé en anthropologie, tout en travaillant à temps partiel au Halton Lighthouse Shelter, un refuge d'urgence géré par l'Armée du Salut et la Région de Halton.

« Ce travail était surtout administratif », dit-elle. « C'était un mélange idéal de tâches de soutien aux programmes et de service social — et ce fut un excellent tremplin vers mon poste actuel au Réseau juridique. »



Alison Symington
Analyste principale des politiques

« Dans mon travail sur les droits des femmes, le VIH était présent partout », se souvient Alison Symington en repensant à l'année 2005, lorsque après la naissance de sa fille Olivia (« Tout une autre gamme de défis! »), le VIH a pris de plus en plus de place dans son travail

de recherche et de consultation pour Amnistie internationale.

« Peu importe l'enjeu que l'on examinait, il était clair que le VIH devenait le problème de notre ère — et qu'en raison d'un manque d'engagement politique ou de la discrimination, ou de tout autre phénomène, nous ne faisons tout simplement pas assez », explique-t-elle.

Pendant toutes ses études, Alison a été bénévole et consultante pour plusieurs projets entourant les droits des femmes et l'éradication de la pauvreté.

« Vers le milieu de mes études secondaires », raconte cette femme qui est native de North Bay, en Ontario. « Je savais que je voulais faire quelque chose en développement international ou dans la lutte à la pauvreté, mais je n'étais pas encore certaine des détails. »

Après un baccalauréat spécialisé en Études internationales, à l'Université de Guelph, qui l'a menée à concentrer ses intérêts sur le droit des droits humains, elle a fait un baccalauréat en droit à l'Université de Toronto, où elle a contribué à créer la base de données Internet sur les ressources en matière de droits humains des femmes, avant de poursuivre ses études à la New York University. Après l'obtention d'une maîtrise en droit spécialisée en études légales internationales, Alison est rentrée à Toronto pour travailler à l'Association for Women's Rights in Development (AWID), où elle a contribué à créer le programme pour les droits des femmes et le changement économique, qu'elle a maintenu pendant quatre ans à titre de directrice de la recherche.

Au Réseau juridique, Alison concentrera une partie de son travail sur la ressource associée à la loi modèle en matière de droits des femmes — un projet qui réunit plusieurs points qui la passionnent.

« Je comprends bien pourquoi les gens sont si désespérés de trouver un tel outil », affirme-t-elle. « Je comprends pourquoi cela peut servir de tant de »

manières différentes, allant du plaider à l'élaboration de politiques, en passant par l'éducation et la mobilisation. Je suis définitivement *très* emballée par ce projet! »



Sandra Ka Hon Chu
Analyste principale des politiques

Dans sa carrière encore relativement jeune, Sandra Ka Hon Chu a travaillé au Timor oriental, auprès de l'Unité d'enquête sur les crimes graves et de la Section de la justice juvénile de l'UNICEF; en Libye, pour un projet examinant le cadre juridique institutionnel des ministères de la Santé et de l'Éducation; et plus récemment à La Haie, pour Women's Initiatives for Gender Justice, un organisme international pour les droits humains des

femmes qui s'occupe de promouvoir la justice inclusive du genre auprès de la Cour pénale internationale.

« Mon expérience à la Women's Initiatives a été extraordinaire — un travail vraiment emballant », affirme-t-elle, « mais en mon for intérieur, je savais que j'avais besoin de prendre un emploi plus près de chez moi. Faire partie de l'équipe du Réseau juridique répond à ce besoin tout en me permettant de continuer à contribuer au travail sur des enjeux qui me tiennent à cœur. »

Native de Vancouver, Sandra considère que c'est sa famille, tricotée serrée, qui l'a orientée par inadvertance vers le travail qu'elle fait aujourd'hui.

« Mes parents et mes grands-parents étaient des immigrants de Hong Kong. Le fait de voir les sacrifices qu'ils ont faits et la discrimination qu'ils ont rencontrée en tant que nouveaux arrivants au Canada a eu un impact considérable sur ma vision du monde. »

La sensibilité de Sandra aux difficultés

des communautés marginalisées a monté d'un cran lors de son travail de premier cycle en sociologie à l'Université de Colombie-Britannique, puis dans son bénévolat auprès de la Vancouver Rape Relief. Lorsqu'elle a gradué, elle était convaincue que le travail dans le domaine juridique serait un moyen de contribuer à l'avènement de changements sociaux tangibles. Elle a fait son baccalauréat en droit à l'Université de Toronto, mais est rentrée en C.-B. pour son stage et l'admission au barreau en 2003.

De retour à Toronto pour une maîtrise en droit (cette fois à l'Osgoode Hall Law School de l'Université York), elle a fait une thèse sur la théorie juridique féministe dans le contexte de la taxe d'entrée jadis imposée aux immigrants chinois.

« Ce sont des enjeux qui m'inspirent et me motivent », explique-t-elle. « Que ce soit la lutte de ma grand-mère dans un nouveau pays, ou les personnes qui survivent à la violence domestique, par exemple — il s'agit d'un engagement ferme à contrer toute oppression. » **NRJ**

PÉRISCOPE MÉDIAS

Quelques faits et chiffres qui présentent un aperçu des activités médiatiques du Réseau juridique entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 2007.

53 Nombre de demandes reçues de médias comme CTV, CBC Radio, CBC Television, Global Television, la Presse canadienne et le magazine *The Walrus*

11 Nombre de demandes reçues de médias francophones comme Radio-Canada (Télévision), Radio-Canada (Première Chaîne) et RDI (Réseau de l'information)

9 Nombres de demandes reçues d'agences de presse internationales de France, d'Italie, du Rwanda, de la Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis

30 + Nombre de reportages et d'émissions dans lesquels des employés du Réseau juridique ont été cités, vus et entendus, notamment *CTV News with Lloyd Robertson*, *CBC News: Today — Weekend Edition*, *le Globe and Mail*, *le National Post*, *le Toronto Star*, *le Ottawa Citizen*, *la Gazette* (Montréal) et *le Chronicle Herald* (Halifax)

6 Nombre de communiqués émis par le Réseau juridique, dont un avec l'organisme new-yorkais Human Rights Watch, sur des enjeux allant de l'abolition du programme de distribution de trousseaux pour l'usage plus sécuritaire du crack, à Ottawa, jusqu'à la tentative du Rwanda d'importer du Canada un médicament générique anti-VIH/sida

IN BRIEF

De nouveaux membres au conseil d'administration

Deux nouveaux membres ont été élus au conseil d'administration du Réseau juridique, lors de son assemblée générale annuelle en juin 2007.

Notre nouveau président, **Thomas Kerr**, est déjà bien connu des membres du Réseau juridique : il a siégé au conseil d'administration de 2001 à 2003 et a été directeur des politiques et de la recherche sur la santé de 2003 à 2004. Ses travaux d'avant-garde à titre de chercheur scientifique au British Columbia Centre for Excellence in HIV/AIDS, à Vancouver, en particulier ses recherches sur l'injection de drogue et l'évaluation scientifique de l'Insite, premier lieu sécuritaire pour l'injection (LSI) autorisé, en Amérique du Nord, continuent d'influencer grandement la pensée de chercheurs, du public et de gouvernements à propos des LSI, à travers le monde.

David Eby, avocat à la Pivot Legal Society, a contribué à d'importantes réformes fondées sur les droits humains dans le Downtown Eastside de Vancouver. Ses recherches et son plaidoyer, notamment sur des enjeux comme le logement à prix modique et la supervision policière d'initiatives de réduction des méfaits liés au VIH/sida, ont conduit à des améliorations notables dans cette communauté.

Nous remercions les membres sortants du conseil, **Denise Becker** (2005–2007), **David Barr** (2004–2007) et **Stefan Matiation** (1999–2007), pour leur dévouement pendant toutes ces années.

Pour plus d'information sur le conseil d'administration, y compris les profils biographiques des membres, voir www.aidslaw.ca > Le Réseau > Qui nous sommes > Conseil d'administration.

Ottawa abolit son programme de troussees pour l'usage plus sûr du crack

En juillet, la Ville d'Ottawa a mis fin à son Initiative pour l'usage plus sécuritaire du crack. Mis sur pied il y a deux ans, ce programme de santé publique impliquait la distribution de matériel plus sécuritaire pour l'inhalation de crack. Une motion surprise concernant son abolition a été proposée et adoptée par une majorité de conseillers municipaux et le maire Larry O'Brien, par un vote de 15 à 7.

Le Réseau juridique a qualifié cette décision d'irresponsable et de courte visée.

« Le point de vue voulant que ce programme endossait ou favorisait l'usage de drogue est complètement erroné », a affirmé par voie de communiqué Richard Elliott, alors directeur adjoint du Réseau juridique, le 11 juillet, peu après le vote. « Lorsque la Ville a mis sur pied ce programme, c'était pour prévenir la propagation de maladies infectieuses. La décision de l'annuler, aujourd'hui, est un grand recul pour la santé publique et les droits humains. »

Des abrasions et coupures aux lèvres se produisent souvent sur les lèvres de personnes qui fument du crack. Il est fréquent qu'une pipe à crack soit partagée, ce qui expose les utilisateurs à des contacts avec du sang potentiellement infectieux. Bien que le fait de fumer des drogues, comme le crack, soit généralement considéré comme une pratique à moindre risque que l'injection, des études ont démontré que les fumeurs de crack ont un risque d'infection par le VIH et le VHC.

Dans sa lettre du 16 juillet au maire d'Ottawa, l'ancienne directrice générale, Joanne Csete, a démenti plusieurs mythes entourant le programme et son abolition. Elle a souligné que l'initiative ne contrevenait pas au Code criminel et

qu'elle était conforme aux obligations de droits humains de protéger et de promouvoir la santé.

Des initiatives pour l'usage plus sécuritaire du crack ont été mises en œuvre dans d'autres villes canadiennes, notamment Vancouver, Winnipeg, Toronto, Montréal, Guelph et Halifax.

Pour plus d'information, voir www.aidslaw.ca/drogues.

Réforme du droit en Asie centrale

À la mi-juillet, Leah Utyasheva, analyste principale des politiques, s'est rendue à Almaty, au Kazakhstan, dans le cadre d'un projet financé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC), pour la réforme des lois sur la réduction des méfaits et l'accès à la prévention et aux traitements contre le VIH. Le projet cible cinq pays de l'Asie centrale (Kazakhstan, Kirghizstan, Tadjikistan, Turkménistan et Ouzbékistan) ainsi que l'Azerbaïdjan.

À l'invitation du Bureau régional de l'UNODC pour l'Asie centrale, quelque 60 individus ont participé à une séance de formation de cinq jours organisée par Mme Utyasheva. Les participants étaient notamment des avocats, des élus, des professionnels de la santé et des agents correctionnels.

« Ces individus ont été sélectionnés par leurs gouvernements pour participer



Des experts sur le VIH en Ouzbékistan — Mumtaz Khakimov (à gauche) et Alisher Makhkamov — lors de la séance de formation de 5 jours organisée par le Réseau juridique

au projet plus vaste dont font partie ces séances », explique Mme Utyasheva. « Ils ont dit que leur participation au projet leur a été très utile et qu'ils connaissent maintenant mieux leur rôle. Ils ont trouvé que la formation avait rehaussé leur sensibilisation aux droits humains, au droit et à la légalité des mesures de réduction des méfaits en droit international et dans d'autres pays. Ils ont désormais une meilleure idée de la manière d'appliquer ces réformes dans leurs pays. »

Les participants au projet évaluent à présent leurs lois nationales pour déterminer si elles sont conformes aux normes internationales et comparables à la loi modèle du Réseau juridique sur l'usage de drogue et le VIH/sida (accessible via www.aidslaw.ca/modellaw).

« Une fois qu'ils auront rédigé leurs rapports et recommandations, nous préparerons un rapport final et proposerons des modifications à apporter dans leurs pays respectifs », a conclu Mme Utyasheva.

Commentaire dans le JAMC : « Mépris mortel »

Dans un commentaire publié dans le numéro du 31 juillet du Journal de l'Association médicale canadienne (JAMC), le Réseau juridique a souligné le besoin urgent de réduire les risques de transmission du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC) dans les prisons canadiennes, par la mise en œuvre de programmes d'échange de seringues et le rétablissement des salons de tatouage sécuritaire.

« Aux quatre coins du Canada, des programmes d'échange de seringues qui sont soutenus par des fonds fédéraux contribuent à réduire la propagation de maladies infectieuses — voilà un fait », a déclaré par voie de communiqué Richard Elliott, alors directeur adjoint, et auteur du billet, le 30 juillet. « Mais il n'existe pas de tels programmes de réduction des méfaits dans les prisons canadiennes. En conséquence, les

détenus ont un risque plus élevé de contracter des virus transmissibles par le sang, comme le VIH et le VHC. »

Puisque les détenus retournent généralement dans la communauté, a rappelé Elliott, la santé des détenus est en bout de ligne une question de santé publique.

Deux nouvelles études sur le sujet, publiées dans le même numéro du JAMC, font écho à des conclusions de recherches antérieures qui démontrent que la prévalence du VIH et du VHC est beaucoup plus élevée dans les prisons que dans l'ensemble de la population, au Canada. Les détenus fabriquent artisanalement des instruments clandestins d'injection, qu'ils partagent, ce qui augmente les risques de transmission du VIH et du VHC.

« De la Suisse à l'Espagne, en passant par la Moldavie et le Kirghizstan, de plus en plus de pays instaurent à grande échelle des programmes d'échange de seringues dans leurs prisons, parce qu'ils constatent que de telles mesures réduisent la propagation du VIH et du VHC », a commenté Elliott. « D'autres pays sont suffisamment progressistes et pragmatiques pour adopter ces mesures – pourquoi le Canada ne le fait-il pas? ».

Pour lire le commentaire, intitulé « Deadly disregard: government refusal to implement evidence-based measures to prevent HIV and hepatitis C virus infections in prisons » [Un mépris mortel : le refus du gouvernement de mettre en œuvre des mesures fondées sur des données, pour prévenir des infections par le VIH et le VHC dans nos prisons], et les deux études connexes, voir www.cmaj.ca. Pour plus d'information sur le VIH en prison, voir www.aidslaw.ca/lesprisons.

Ottawa, site de l'a.g.a. de 2008

L'assemblée générale annuelle (a.g.a.) et les ateliers de perfectionnement des compétences du Réseau juridique feront un retour dans la région de la Capitale

nationale, en 2008. L'événement se tiendra conjointement aux a.g.a. de la Coalition interagence sida et développement (CISD), établie à Ottawa, et du Groupe de travail canadien sur le VIH et la réinsertion sociale (GTCVRS), les 16 et 17 juin 2008 à Ottawa.

« Nous avons eu une excellente a.g.a. conjointe avec la CISD, en 2006, et puisque cette année le GTCVRS se joint à nous, le choix de la ville d'Ottawa allait de soi », a affirmé Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique, en soulignant que plusieurs membres des trois organismes seront déjà sur place pour l'a.g.a. de la Société canadienne du sida.



L'a.g.a. de 2008 aura lieu à Ottawa, les 16 et 17 juin.

« Nous espérons simplifier les choses pour nos membres, en leur donnant l'occasion de participer à deux événements pendant un même voyage », a ajouté Elliott. « Nous tenons à présenter nos nouveaux avocats et employés, à renouer avec le plus d'organismes possible et à prendre des nouvelles de nos membres, en personne. »

Il s'agira de la quatrième a.g.a. conjointe du Réseau juridique avec la CISD, et de la deuxième avec le GTCVRS.

Des informations supplémentaires au sujet de l'assemblée générale annuelle de 2008 seront affichées sur notre site Internet, à www.aidslaw.ca/aga, dès qu'elles seront disponibles. **NRJ**

NOUVEAU CE TRIMESTRE

Rapports

- Points de friction : obstacles à l'accès aux programmes de seringues au Canada
www.aidslaw.ca/drogues > Publications
- « Dependent on Rights: Assessing Treatment of Drug Dependence from a Human Rights Perspective » [Dépendant des droits : évaluer le traitement de la dépendance à la drogue, dans une perspective de droits humains]
www.aidslaw.ca/drugpolicy > Publications

Livrets

- Force excessive : survol de la législation provinciale sur le dépistage obligatoire du VIH
www.aidslaw.ca/test > Publications

Articles de périodiques

- « Dangerously Out of Step: The International Narcotics Control Board and HIV/AIDS » [Dangereusement déphasé : l'Organe international de contrôle des stupéfiants, devant le VIH/sida] — *Global AIDSLink* #105
www.aidslaw.ca/drugpolicy > Publications
- « Deadly disregard: government refusal to implement evidence-based measures to prevent HIV and hepatitis C virus infections in prisons » [Un mépris mortel : le refus du gouvernement de mettre en œuvre des mesures fondées sur des données, pour prévenir des infections par le VIH et le VHC dans nos prisons] — *Journal de l'Association médicale canadienne* 177 (3)
www.cmaj.ca > Past Issues

Plaidoyer

- « A Human Rights-based Commentary on UNAIDS Guidance Note: HIV and Sex Work (April 2007) » [Commentaire fondé sur les droits humains, relativement à une note d'orientation de l'ONUSIDA relativement au VIH et au travail sexuel]
www.aidslaw.ca/sexwork > Publications

Communiqués

Accessibles à www.aidslaw.ca/medias

- 27 septembre 2007 — « Civil Society Key to Defeating AIDS in China — International groups, global leaders press UNAIDS to convene NGO meeting » [La société civile est indispensable pour vaincre le sida en Chine — Des groupes internationaux et des leaders mondiaux demandent à l'ONUSIDA de convoquer une réunion d'ONG — communiqué conjoint avec Human Rights Watch]
- 27 septembre 2007 — « Canada Misses Opportunity to Show Leadership on HIV/AIDS, TB and Malaria at Global Fund Replenishment in Berlin » [Le Canada ne saisit pas l'occasion de faire preuve de leadership en matière de VIH/sida, tuberculose et paludisme, lors de la réunion pour la reconstitution du Fonds mondial, à Berlin — communiqué du GAMT]
- 21 septembre 2007 — Une toute première licence obligatoire octroyée en vertu du Régime canadien d'accès aux médicaments — Les députés doivent quand même simplifier la loi pour la rendre
- 1^{er} août 2007 — Le Réseau juridique canadien VIH/sida accueille Richard Elliott comme nouveau directeur général
- 30 juillet 2007 — Échange de seringues et tatouage sécuritaire en prison, au Canada, sont prônés dans un commentaire publié dans le JAMC
- 20 juillet 2007 — Le Rwanda, premier pays à tenter d'acheter des médicaments anti-VIH abordables au moyen du régime d'accès du Canada
- 11 juillet 2007 — Abolition du programme de trousses pour l'usage plus sûr du crack : un geste irresponsable et de courte visée, du conseil municipal d'Ottawa